

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2012

Présents : Madame CORNUAULT - Messieurs GUILLOT - PERRADIN - GIVRE - MONNET - CHANET - BOURGEOIS - BOURGEY - Mesdames MOREY - LANET - BRAC de la PERRIERE - SANDRIN - MICOLI

Monsieur GUILLOTON est représenté par Monsieur GUILLOT  
Monsieur COUTURIER est représenté par Monsieur BOURGEY  
Monsieur DUPERRON est représenté par Monsieur GIVRE  
Monsieur GRENIER est représenté par Monsieur PERRADIN

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

## 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22/03/12

Compte-rendu non diffusé.

## 2. Budget communal : approbation du compte de gestion 2011 et approbation du compte administratif 2011

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, vote le compte de gestion 2011, établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture :

- en investissement :	+ 312 036.15 €
- en fonctionnement :	+ 744 387.56 €

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, vote le compte administratif 2011, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement :	+ 312 036.15 €
- en fonctionnement :	+ 744 387.56 €

## 3. Budget communal : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2011, au budget primitif 2012 de la façon suivante :

☆ Résultat d'investissement (R 001) :	+ 312 036.15 €
☆ Affectation en réserve (R1068) :	500 000.00 €
☆ Résultat de fonctionnement (R002) :	+ 244 387.56 €

#### 4. Budget communal : vote du budget primitif 2012

Madame le Maire présente le budget primitif 2012 du budget communal et rappelle les modalités de vote du budget. Il convient de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3, du budget primitif,  
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2012 du budget communal qui s'équilibre :
  - en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 631 055 €
  - en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 1 865 785 €.

#### 5. Budget annexe assainissement : approbation du compte de gestion 2011 et compte administratif 2011

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, vote le compte de gestion 2011, établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture :

- en investissement : + 108 332.76 €
- en fonctionnement : + 186 230.04 €

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, vote le compte administratif 2011, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : + 108 332.76 €
- en fonctionnement : + 186 230.04 €

#### 6. Budget annexe assainissement : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2011, au budget primitif 2012 de la façon suivante :

- ☆ Résultat d'investissement (R001) : + 108 332.76 €
- ☆ Résultat de fonctionnement (R002) : + 186 230.04 €

#### 7. Budget annexe assainissement : vote du budget primitif 2012

Madame le Maire présente le budget primitif 2012 du budget assainissement et rappelle les modalités de vote du budget. Il convient de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2012 du budget assainissement qui s'équilibre :
  - en dépenses et en recettes d'exploitation à la somme de 282 294.00 €
  - en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 398 275.00 €.

## 8. Budget annexe haras : vote du compte de gestion 2011 et compte administratif 2011

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, vote le compte de gestion 2011, établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture :

- en investissement : - 23 662.29 €
- en fonctionnement : + 46 337.94 €

Le Conseil Municipal, par 16 voix pour, vote le compte administratif 2011, présenté par Monsieur GUILLOT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : - 23 662.29 €
- en fonctionnement : + 46 337.94 €

## 9. Budget annexe haras : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2011, au budget primitif 2012 de la façon suivante :

- ☆ Résultat d'investissement (D 001) : - 23 662.29 €
- ☆ Affectation en réserve (R1068) : 30 000.00 €
- ☆ Résultat de fonctionnement (R002) : + 16 337.94 €

## 10. Budget annexe haras : vote du budget primitif 2012

Madame le Maire présente le budget primitif 2012 du budget haras et rappelle les modalités de vote du budget. Il convient de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2012 du budget haras qui s'équilibre :
  - en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 61 237.00 €
  - en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 70 222.00 €.

## 11. SIeA : convention de mandat amélioration esthétique des réseaux « route de Montmerle » et « route de Chaneins »

Afin de réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux moyenne et basse tension, ainsi que du réseau de télécommunication situés « route de Montmerle » et « route de Chaneins », Madame le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de e-communication du Département de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de e-communication du Département de l'Ain.

## 12. Acquisition foncière

Sujet traité lors d'un prochain Conseil Municipal.

## 13. Questions diverses

### La Poste

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier lui confirmant que les horaires du bureau de Poste de St Trivier ne seront pas modifiés jusqu'à la fin d'année 2012.

### Ecole

Au vu de la baisse d'effectifs attendue à la rentrée 2012/2013, Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la confirmation de la fermeture d'une classe.

### Contournement - état d'avancement des études

Madame le Maire fait un compte rendu de la réunion avec le Conseil Général au cours de laquelle un point a été fait sur l'avancement des travaux relatifs au contournement :

#### Avancement des études d'environnement entamées :

- Etudes de trafic et origine-destination réalisées en sept. 2011.
- Etudes acoustiques réalisées en sept. 2011.
- Etudes de qualité de l'air en sept. 2011
- Etude agricole réalisée à l'automne 2011
- Expertise du réseau hydraulique local en cours depuis le printemps 2011 et portant sur 12 mois.
- Inventaires faune / flore / habitats naturels démarrés en mai 2011 et portant sur 12 mois.

#### Etudes en cours et à venir :

- Une étude hydraulique
- Des investigations géotechniques en juin/juillet 2012
- Des inventaires piscicoles en juin 2012
- Des études de conception routières accompagnées de micro variantes, en particulier sur les carrefours et le tracé.

Un avant-projet sera remis à la commune pour la fin 2012.